

EXTRAIT DE PROCÈS-VERBAL

Séance du : 9 décembre 2024
Président : M. Daniel GROSJEAN
Rapport sur : Préavis N° 2024/163
Rapportrice : Mme Brigitte PEREZ

LE CONSEIL COMMUNAL DE NYON

vu le préavis N° 2024/163 « Améliorations de l'entretien des espaces verts de la Ville et des terrains de football de l'UEFA - Création de deux postes d'horticulteur-riche-s-paysagistes dont un-e greenkeeper, entièrement compensés »,

ouï les conclusions du rapport de la commission chargée de l'étude de cet objet,

attendu que ledit objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

décide :

- d'accorder à la Municipalité un crédit supplémentaire de CHF 104'000.– TTC au budget 2025 en augmentation des comptes N° 440.3011.00 – *Traitements* et suivants, afin de financer la création d'un poste d'horticulteur-riche-paysagiste à 100% au sein du Service de l'environnement;
- de prendre acte que la Municipalité inscrira ce montant au budget 2026 et suivants ;
- de prendre acte que ce montant sera compensé par une réduction des dépenses d'entretien aux budgets 2025 et suivants, décomposée comme suit :

N°440.3145.02 – <i>Entretien installations existantes</i>	-CHF 57'000.–
N°440.3145.03 – <i>Entretien surfaces du domaine public</i>	-CHF 57'000.–
- d'accorder à la Municipalité un crédit supplémentaire de CHF 116'000.– TTC au budget 2025, en augmentation des comptes N° 172.3011.00 – *Traitements* (à créer) et suivants, afin de financer la création d'un poste de greenkeeper 100% au sein du Service de l'environnement;
- de prendre acte que la Municipalité inscrira ce montant au budget 2026 et suivants ;

6. d'accepter la réorganisation des comptes suivants :
- a. doter le compte N° 172.3011.00 – *Traitements* (à créer) de CHF 220'000.– traitant des salaires des deux greenkeepers ;
 - b. de réduire de CHF 104'000.– du compte N° 440.3011.00 – *Traitements* correspondant au salaire du greenkeeper en poste à 80% ;
 - c. de réduire de CHF 181'000.– le compte N° 172.3909.00 – *Imp. int. entr. trav. Espaces verts* ;
 - d. de réduire de CHF 20'000.– le compte N° 172.3145.00 – *Entretien travaux Espaces verts* ;
 - e. d'augmenter de – CHF 25'000.– le compte recette N° 172.4653.00 – *Participation UEFA*.

Les conclusions du préavis sont acceptées par 87 oui, 1 non et 1 abstention.

Pour extrait conforme levé le 10 décembre 2024.

l'attestent

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL DE NYON

Le Président :



La Secrétaire :